COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Réunion plénière du 9 juillet 2019

Présents : MM. BALTHAM, BOIVIN, INACIO, NOYELLE, PEDRO GOMES & VIMONT.
Excusés : Mmes BEAUBIAT & BOIVIN. MM. CORNUAULT, DUTACQ & LOUVEL

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

CALENDRIER GÉNÉRAL 2019/2020

Le calendrier général du Football Animation est désormais disponible. Pour le télécharger, cliquez ici.

ENGAGEMENTS 2019/2020

Les engagements U10-U13 pour la saison prochaine sont ouverts depuis plusieurs semaines.
Un premier engagement été a réalisé pour le vendredi 28 juin dernier. Néanmoins, hormis les dispositifs spécifiques « Espoir », vous aurez la possibilité de modifier vos engagements jusqu'au 29 septembre prochain.

Pour consulter la liste des équipes engagées par clubs, **cliquez ici.**

Plateaux U8-U9 Espoir

Nous vous informons de l'ouverture des inscriptions pour les plateaux Espoir U8-U9 (anciennement appelés « Espérance). Si votre club souhaite y participer merci de vous inscrire via le formulaire correspondant en **cliquant ici.**
La date butoir d'inscription est fixée au dimanche 1er septembre.

Critérium Espoir U10-U11

Voici la liste des clubs s'étant portés candidats pour le Critérium Espoir U10-U11 la saison prochaine.

- ✓ BAILLY NOISY SFC
- ✓ CARRIERES GRESILLONS AS
- ✓ CARRIERES S/S US
- ✓ CONFLANS FC
- ✓ ETANG ST NOM ES
- ✓ FONTENAY FLEURY AS
- ✓ GUYANCOURT ES
- ✓ HOUILLES AC
- ✓ MANTOIS 78 FC
- ✓ MONTESSON US
- ✓ MONTIGNY LE BX AS
- ✓ PARIS SAINT GERMAIN FC
- ✓ PLAISIROIS FO
- ✓ POISSY AS
- ✓ RAMBOUILLET FC
- ✓ TRAPPES ES
- ✓ VELIZY ASC
- ✓ VERNEUIL ENTENTE
- ✓ VERSAILLES 78 FC
- ✓ VILLENNES ORGEVAL FC
- ✓ VOISINS

Comme la saison passée, le nombre de clubs participant à ce Critérium sera limité à 16. Tous les clubs candidats vont recevoir un mail complémentaire avec le règlement de la saison prochaine en leur demandant de fournir les coordonnées des deux éducateurs désignés pour chacune des équipes.

Cette réponse est demandée pour le jeudi 29 août au plus tard.

Critérium Espoir U12-U13

Voici la liste des clubs s'étant portés candidats pour le Critérium Espoir U12-U13 la saison prochaine.

- ✓ BAILLY NOISY SFC
- ✓ CARRIERES GRESILLONS AS
- ✓ CARRIERES S/S US
- ✓ CHANTELOUP US
- ✓ CHATOU AS
- ✓ CHESNAY 78 FC
- ✓ CONFLANS FC
- ✓ ELANCOURT OSC
- ✓ ETANG ST NOM ES
- ✓ FONTENAY FLEURY AS
- ✓ GUYANCOURT ES
- ✓ HOUILLES AC
- ✓ LIMAY ALJ
- ✓ MANTOIS 78 FC
- ✓ MARLY LE ROI US
- ✓ MAUREPAS AS
- ✓ MONTESSON US
- ✓ MONTIGNY LE BX AS
- ✓ MUREAUX OFC
- ✓ NEAUPHLE PONT. RC
- ✓ PARIS SAINT GERMAIN FC
- ✓ PLAISIROIS FO
- ✓ POISSY AS
- ✓ RAMBOUILLET FC
- ✓ ROSNY CSM
- ✓ ST GERMAIN FC
- ✓ TRAPPES ES
- ✓ VELIZY ASC
- ✓ VERNEUIL ENTENTE
- ✓ VERSAILLES 78 FC
- ✓ VILLENNES ORGEVAL FC
- ✓ VIROFLAY USM
- ✓ VOISINS FC
- ✓ YVELINES US

Tous les clubs candidats vont recevoir un mail complémentaire avec le règlement de la saison prochaine en leur demandant de fournir les coordonnées des deux éducateurs désignés pour chacune des équipes.
Cette réponse est demandée pour le jeudi 29 août au plus tard.

CARRIERES GRESILLONS AS
Compte tenu des infractions constatées lors de la saison 2019/2020, la reconduction du club de CARRIERES GRE AS sera soumise à un entretien auprès de la Commission le vendredi 30 août prochain, sous réserve d'avoir désigné deux éducateurs suffisamment diplômés.

VELIZY ASC
Compte tenu des infractions constatées lors de la saison 2019/2020, la reconduction du club de VELIZY ASC sera soumise à un entretien auprès de la Commission le vendredi 30 août prochain, sous réserve d'avoir désigné deux éducateurs suffisamment diplômés.

LIMAY ALJ
Compte tenu des infractions constatées lors de la saison 2019/2020, la reconduction du club de LIMAY ALJ sera soumise à un entretien auprès de la Commission le vendredi 30 août prochain, sous réserve d'avoir désigné deux éducateurs suffisamment diplômés.

ANNUAIRE DES CORRESPONDANTS

Nous demandons à tous les clubs participant aux Critériums Départementaux U10 à U13 de nous fournir les coordonnées de leurs responsables de catégorie afin de favoriser les prises de contact au cours de la saison. Pour se faire, merci de remplir le formulaire interactif en cliquant ici.

Concernant les plateaux U7-U9, nous diffuserons un annuaire par phase d'inscriptions, avec les informations fournies par les clubs lors de leur engagement.

RENTREE DU FOOT 2018

Réunions de présentation

La Commission vous informe des dates de réunions de début de saison :

- **Vendredi 6 septembre au DYF (à partir de 9h00)** : Réunion spécifique Critérium Espoir U12-U13.

- **Samedi 7 septembre au DYF** : Forum du DYF – Stand FA (pas de réunion spécifique Football Animation)

- **Vendredi 13 septembre au DYF (à partir de 18h30)** : Réunion Critériums Départementaux U10 à U13.

- **Vendredi 14 septembre au DYF (à partir de 9h30)** (ou en club avec terrain) : Réunion plateaux U6 à U9.

Pour ces deux réunions générales, englobant toutes les informations utiles de la saison pour les catégories Football Animation, deux autres dates seront proposées (lundi 16 septembre pour les U10-U13 & lundi 23 septembre pour les U6-U9).

- **Vendredi 20 septembre au DYF (à partir de 18h30)** : Réunion spécifique Critérium Espoir U10-U11
- **Vendredi 27 septembre au DYF (à partir de 19h00)** : Réunion spécifique Plateaux Espoir U8-U9 (anciennement Espérance U8-U9).

Inscriptions aux dispositifs Rentrée du Foot

- Pour disposer des éléments d'organisation et des dotations Rentrée du Foot, merci de remplir le formulaire en ligne correspondant, **Cliquez ici**

- Pour vous inscrire sur les dispositifs suivants :

  √ Interclubs U10-U13, le Samedi 21 septembre

  √ Challenge Automne U10-U13, les 28 septembre, 5 & 12 octobre pour les clubs non engagés en Criterium Espoir U10-U11 et U12-U13 et Criterium Regional U12-U13

Pour remplir le formulaire correspondant, **Cliquez ici**